

EDITION SPÉCIALE

Inform' Accueil



**DÉFENSE,
BIENVEILLANCE
ET SOUTIEN**
en mode 100% humain!

Volume 20 - Numéro 03 - Octobre 2024



Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec

50
ans



Fous
de nos
enfants
depuis | 50^{ans}



Table des matières

- 04** Mot de la présidente
- 05** Avant-propos
- 07** Du foyer nourricier aux familles d'accueil
- 11** Tranche de vie d'une ex-enfant de la DPJ
- 14** Des ados de la DPJ se racontent en chanson en 1980
- 15** Nos bâtisseurs.es
- 16** Tranche de vie d'une famille d'accueil depuis 1976
- 19** Congrès 1980 – Chantons en chœur!
- 20** Gains et avancées
- 26** Tranche de vie d'une famille d'accueil CRDI et DPJ
- 29** Notoriété
- 33** Petites trouvailles

[Mot de la présidente



Chères familles d'accueil,

Je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui cette édition spéciale 50e anniversaire de la FFARIQ. Nous avons fouillé dans les archives et nous y avons trouvé des petits trésors! En plus du magazine que vous avez entre les mains, nous publierons tout au long de cette année financière d'autres trouvailles qui vous plairont, j'en suis sûre!

Je vous invite donc à découvrir le travail acharné de nos bâtisseurs et de leurs équipes. Ils ont construit les fondations de la FFAQ qui est devenue, après la syndicalisation, la FFARIQ.

Vous constaterez que tous les présidents et présidentes ainsi que leur garde rapprochée ont travaillé d'arrache-pied avec passion et conviction, tout en ouvrant leur porte à des enfants qui arrivaient avec un sac à dos rempli d'expériences de vie trop lourdes à porter pour leurs frères épaulés.

J'ai le bonheur de faire partie de cette grande organisation depuis 10 ans. **Elle est tatouée sur mon cœur.** J'ai eu la chance, par le passé, de côtoyer quelques-uns de ces acteurs et je peux

affirmer avec conviction qu'ils avaient tous à cœur le bien des enfants et des familles d'accueil. Ils voulaient les défendre, les soutenir et veiller sur elles avec des balises qui se sont établies au fil des ans.

Je suis fière aujourd'hui d'être la présidente qui a repris le flambeau pour être la voix des familles d'accueil, les représenter, les soutenir et défendre leurs droits. Ceci est possible uniquement avec une équipe forte à mes côtés. Je tiens à remercier mon comité exécutif formé de familles d'accueil, le conseil d'administration, composé aussi de familles d'accueil, et tous les employés qui répondent quotidiennement aux besoins de support des familles d'accueil.

Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à faire de la FFARIQ cette belle organisation humaine et forte.

Maintenant, servez-vous un bon café et prenez le temps de plonger dans notre histoire!

A handwritten signature in black ink that reads "Mélanie Gagnon". The signature is fluid and cursive.

Mélanie Gagnon
Présidente provinciale

Avant-propos

Consulter les archives de la FFARIQ, c'est confirmer ce que nous savions déjà.



Son histoire est remplie de personnes de cœur partageant toutes un même objectif : faire en sorte que les familles d'accueil soient reconnues à leur juste valeur et qu'elles soient épaulées adéquatement afin qu'elles puissent accompagner le mieux possible ces enfants au bagage beaucoup trop lourd. Les présidentes et leurs équipes se sont dévouées pour faire reconnaître la voix des enfants, même dans ses débuts où les valeurs plus traditionalistes et patriarcales laissaient peu de place à ce que les enfants s'expriment.

Nous avons également constaté que rapidement la FFAQ s'est taillé une notoriété qui lui a valu d'être consultée sur de nombreux sujets et pour plusieurs modifications aux lois entourant les enfants, d'être invitée à participer à des projets de recherche et d'être accueillie par les différents ministres afin de défendre les intérêts des familles d'accueil.

Avant l'histoire des familles d'accueil, ce sont les religieuses qui accueillaient les enfants dits orphelins et cherchaient des parents pour les adopter. Le nombre important d'enfants et la rigueur des religieuses faisaient en sorte que celles-ci ont répondu à leurs besoins de base, mais n'avaient pas le temps de leur donner l'affection et l'amour essentiels à leur développement. Pour être adoptés, ces enfants devaient « être gentils ».

Puis, en 1921, les établissements ont reçu un soutien financier pour accueillir ces enfants. Ça ne répondait toutefois pas aux besoins affectifs des enfants. En 1954 apparaissent les premiers foyers nourriciers. Il faudra encore 17 années avant que les familles d'accueil soient reconnues légalement. À cette époque, la loi reconnaît également le maintien de l'enfant dans son milieu naturel ou dans un milieu s'y rapprochant ainsi que la désinstitutionnalisation.

En 1978, la FFAQ a une première permanence au 5 rue Quesnel, Arthabaska. Les familles d'accueil se sont regroupées par associations régionales afin de faire valoir collectivement leur rôle. Alors que du côté de la France, les familles d'accueil sont rémunérées, ici elles reçoivent des rétributions pour répondre aux besoins des enfants.

Au fil des ans, **les conditions de travail des familles d'accueil évoluent**, les balises se précisent quant au rôle des établissements envers les familles d'accueil qu'ils commencent à chapeauter en 1993.

Moyens de pression pour de **meilleures rétributions**, reconnaissance du droit d'association, revendications à propos des conditions d'exercices : force est de constater que les combats qui sont menés aujourd'hui ne sont pas nouveaux.

En 2011, la FFAQ devient la FFARIQ. Des efforts particuliers sont consacrés à augmenter la notoriété de l'organisation ainsi que la valorisation du rôle des familles d'accueil. De plus en plus, la FFARIQ est présente dans les médias pour se prononcer sur les conditions d'exercice, les relations avec le politique et pour mettre de l'avant le rôle important que jouent les familles d'accueil en aidant des enfants à sortir de la noirceur d'une vie avec des parents mésadaptés.



Vous retrouverez tout ça dans cette édition spéciale de l'Inform'Accueil. Nous avons aussi voulu faire témoigner ceux qui vivent de près la réalité des familles d'accueil. Ces personnes ont vu évoluer le cadre entourant ce rôle important. Un cadre qui, encore aujourd'hui, évolue. Et malgré les nombreux défis que représente l'engagement en tant que familles d'accueil, elles répondent encore et toujours présentes pour les enfants. Bien entendu, nous ne pouvons rendre hommage à nos familles d'accueil sans faire témoigner un ex-enfant de la DPJ afin de prendre la pleine mesure de toute la pertinence et la nécessité de ces familles de cœur.

Bonne lecture!



Du foyer nourricier aux familles d'accueil



© Crédit photo: La Presse

Le statut des familles d'accueil s'est beaucoup modifié au fil des ans. Parmi ces changements, des associations régionales qui leur permirent de briser l'isolement et d'être reconnues à leur juste valeur.

1921 – Soutien de l'État aux établissements

La Loi de l'assistance publique accorde pour la première fois un soutien financier à des établissements qui accueillent des enfants dits orphelins.

1954 – Les foyers nourriciers

Premiers placements en familles substituts aussi appelés foyers nourriciers.

1971 – Reconnaissance légale des familles d'accueil

L'entité juridique « famille d'accueil » est créée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Elle désigne une ressource d'hébergement pour les enfants, les adultes et les personnes âgées. Elle est composée de deux réseaux distincts : les foyers nourriciers pour enfants relevant des agences de service social et les foyers affiliés pour adultes et enfants relevant des hôpitaux psychiatriques et des centres d'accueil. La Loi reconnaît également le maintien de l'usager dans son milieu naturel ou dans un milieu s'en rapprochant le plus possible, ainsi que la désinstitutionnalisation.

1973 – Établissement de normes professionnelles

Le ministère des Affaires sociales établit des normes professionnelles de placement en familles d'accueil pour les enfants, les adultes et les personnes âgées, ce qui apporte d'importantes modifications dans la pratique professionnelle et établit la spécificité de ce type de ressource : le caractère familial.

1978 – Une première permanence pour la FFAQ

La première permanence de la Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ) s'installe à Arthabaska. Elle déménagera à quelques reprises, passant notamment quelques années à Thetford Mines, pour finalement s'établir à Québec.

1991 – L'appellation ressource de type familial est créée

L'actualisation de la Loi sur les Services de santé et les services sociaux introduit l'appellation de ressources de type familial avec deux entités distinctes : les familles d'accueil pour les enfants et les résidences d'accueil pour les adultes et les personnes âgées.

1993 – Les établissements chapeautent maintenant les familles d'accueil

La responsabilité professionnelle et administrative des RTF est graduellement transférée aux établissements qui commencent à assumer le recrutement, l'évaluation et le suivi des ressources et, selon le cas, des usagers qui y sont confiés.

Vers 1995 – Reconnaissance des banques mixtes

Un nouveau type de famille d'accueil est reconnu : les Banques Mixtes.

1995 – La FFAQ travaille à éviter les disparités régionales

Les régies régionales deviennent responsables du contrat des familles d'accueil. La FFAQ travaille alors à avoir un tronc commun au contrat afin d'éviter les disparités régionales.

1998 – Décentralisation et régionalisation

Le gouvernement du Québec procède à une décentralisation et à une régionalisation des services de santé et sociaux. La présidente de l'époque, Huguette Blais, mentionne que la FFAQ a vu venir ce changement et avait déjà recommandé à ses associations régionales de se réorganiser afin qu'elles deviennent plus fortes.

1999 – Rapport Cloutier

Le Rapport Cloutier évaluant notamment le processus de recrutement, d'accréditation, de formation et de réévaluation des familles d'accueil est publié. La FFAQ avait activement participé au comité menant à ce rapport.

2000 – Des invités de marque au colloque de la FFAQ

Le colloque de la FFAQ accueille deux invités de marque. D'abord, Richard Cloutier, président du groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil ayant publié son rapport en 2019. Puis Gilles Baril, ministre délégué à la protection de la jeunesse qui s'engage à travailler très fort à faire reconnaître l'implication des familles d'accueil dans notre société.

2002 – Moyens de pression contre le sous-financement

Une édition spéciale de l'Inform'Accueil traite du sous-financement des familles d'accueil. Les membres sont invités à poser certaines actions comme moyens de pression :

- Envoyer une lettre préécrite au ministre délégué à la santé et aux services sociaux, Roger Bertrand;
- Demander à consulter son dossier de famille d'accueil;
- Demander quelques jours de réflexion avant d'accepter un nouveau placement;
- Ne plus défrayer l'excédent des dépenses liées à l'éducation.

2003 – Adoption de la Loi 7 : les familles d'accueil sont « non syndicables »

Le ministère de la Santé et des Services sociaux publie le document La pratique professionnelle et la ressource de type familial – Guide d'orientation dont le but est de soutenir les établissements dans leurs responsabilités. Le gouvernement adopte également la Loi 7 qui modifie la Loi sur la santé et les services sociaux qui précise qu'une RI ou RTF est réputée ne pas être à l'emploi ni être une salariée de l'établissement, ce qui a pour effet de déterminer si ces personnes sont « syndicables » en vertu du Code du travail.

2003 – Journée des partenaires

Tenue de la première Journée des partenaires (familles d'accueil, FFAQ, établissements, ministère) en lien avec l'entente de partenariat. L'édition de 2006 sera annulée et signera la fin de cette rencontre annuelle.

2004 – Tournée provinciale : tous au même diapason

Une grande tournée provinciale sur l'entente de partenariat amène la directrice générale de l'époque, Huguette, Blais, à dire dans l'InformAccueil que c'est pratiquement la première fois que tous les intervenants impliqués dans les services aux enfants dans le besoin prennent connaissance en même temps d'un même document pour s'approprier une entente qui établit enfin des balises de communication et de collaboration.

2006 – Entente, code d'éthique et contrat

En janvier, on peut lire dans la Gazette officielle du gouvernement du Québec que la FFAQ est reconnue comme organisme pouvant déterminer les conditions générales d'exercice des ressources.

Dans la foulée de la Loi 7, une entente est signée en avril après presque 2 ans de pourparlers. Les principes directeurs de cette entente visent à maintenir un esprit de partenariat entre l'ensemble des acteurs et à préserver la réalité propre à chacun des types d'hébergement (RTF et RI). Code d'éthique et contrat entre une famille d'accueil et un établissement sont les outils pour baliser les relations.

2008 – Invalidation de la Loi 7 : les familles d'accueil peuvent s'associer pour leurs droits

Une décision de la Cour supérieure invalide la Loi 7 en la déclarant inconstitutionnelle et non valide pour atteinte à la liberté d'association et au droit à l'égalité. Ceci mènera en 2009 à l'adoption de la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives. Les familles d'accueil peuvent maintenant se regrouper en association, négocier et conclure une entente collective avec le Ministre.

2011 – La FFAQ prend maintenant le nom de FFARIQ

La FFAQ devient une fédération syndicale reconnue par la Commission des relations de travail. Afin de bien se structurer en tant que syndicat, elle s'affilie par le biais d'un contrat de service à l'UES-800 (Union des employés de services). Elle prend alors le nom de FFARIQ.

2012 – 1re entente collective signée par la FFARIQ

Une entente de principe est acceptée par la grande majorité des membres. La première entente collective des ressources d'accueil à l'enfance est signée en août 2012 et renouvelée en décembre 2015 pour une période de 5 ans.



2012-2013 – Comités locaux et national de concertation

Mise en place des comités locaux de concertation et du comité national de concertation et de suivi de l'entente.

2013-2014 – Des conseillers syndicaux se joignent à l'équipe

Arrivée d'une équipe de cinq conseillers syndicaux.

2014 – Des comités régionaux partout

Chaque région a maintenant son comité régional de concertation.

2015 – Familles d'accueil de proximité

Reconnaissance des familles d'accueil de proximité (FAP).

2022 – Un deuxième bureau pour la permanence

En plus du bureau de Québec, la FFARIQ ouvre un bureau à Trois-Rivières afin de permettre à toutes les familles d'accueil du Québec de rencontrer la permanence plus facilement.

Tranche de vie d'une ex-enfant de la DPJ

Trouver son bonheur et sa voie



24/
60

Patricia Forget, 25 ans, accueillie chez Ghislaine Pelletier-Robitaille et André Robitaille à l'âge de 6 jours

Région : Laurentides

Le 25 décembre 2017, Patricia, alors âgée de 19 ans, était sur le plateau de 24/60 à Radio-Canada avec sa mère d'accueil, Ghislaine. Elles avaient été invitées par l'animatrice Anne-Marie Dussault pour une émission spéciale sur l'engagement, sur les liens qui se tissent quand on tend la main à l'autre.

« Ghislaine et André sont ma deuxième mère et mon deuxième père. Je suis arrivée chez eux quand j'étais bébé. J'étais leur première fille. Ma jeunesse s'est bien passée, même si au début c'était difficile de me faire des amis parce que j'avais peur que les gens ne m'acceptent pas car j'étais un enfant dans une famille d'accueil. »



« Le plus grand besoin des enfants du Québec c'est d'être aimé »

dit Patricia



Une famille d'accueil même après la majorité

Patricia garde de nombreux beaux souvenirs de sa vie avec Ghislaine et André, comme des sorties, des voyages. Mais elle leur est aussi reconnaissante pour le rôle de guides qu'ils ont joué une fois qu'elle a atteint la majorité. « À 18 ans, je suis restée chez Ghislaine et André. Ils ont une maison bigénérationnelle. Je souffre d'anxiété et je ne me sentais pas prête à me trouver un appartement.

J'ai pu apprendre comment vivre ma vie d'adulte, comment me débrouiller avec le loyer et le téléphone, faire mes repas. J'avais aussi mon travail. J'avais la chance d'avoir une personne de confiance pour m'éduquer à tout ça. Maintenant, je sais faire mon budget et prendre des décisions en me posant les bonnes questions », raconte Patricia.

Le bon parcours scolaire vers un emploi qu'elle aime

Patricia a toujours eu des difficultés d'apprentissage liées aux mathématiques. Elle a un diagnostic de dyscalculie. Elle n'arrive pas à additionner, soustraire, faire des multiplications et des divisions ainsi que résoudre des problèmes. Au secondaire public, elle a fait 3 ans dans un parcours en adaptation scolaire et 3 autres années en formation préparatoire au marché du travail. Ainsi, le temps d'apprentissage était réparti entre des cours de base en classe puis des stages d'apprentissage en milieu de travail. Elle a donc fait un passage en restauration, mais elle n'a pas aimé. Ensuite, elle a fait une formation comme préposée aux bénéficiaires suivie d'un stage dans une résidence pour personnes âgées. C'est là qu'elle a trouvé sa voie!

Après une formation de 9 mois comme préposée aux bénéficiaires, elle travaille maintenant en CHSLD. Elle aime être en relation avec des personnes âgées. La relation d'aide lui plait particulièrement.



L'histoire de la famille biologique de Patricia

Quand Patricia est née, elle avait déjà une grande sœur biologique. Malgré cela, sa mère biologique n'était pas apte à prendre soin d'un deuxième bébé naissant d'une part parce qu'elle n'avait pas eu de modèle, et d'autre part parce qu'elle n'avait pas les outils pour prendre soin.

La sœur biologique de Patricia, a, elle aussi, habité chez Ghislaine et André à l'âge de 3 ½ ans jusqu'à 10 ans, donc pendant 7 ans. Puis elle est partie dans une autre ressource qui pouvait mieux répondre à ses besoins spécifiques. Patricia a eu des contacts avec elle jusqu'à la mort de leur grand-mère maternelle qui aidait sa mère à prendre soin de ses filles lorsqu'elles étaient en visite.

Renouer avec son père

Il y a quelque temps, Patricia a retrouvé son père biologique. « Je l'ai retrouvé grâce à une amie qui était sa voisine. Je suis allée directement chez lui, et il m'a reconnue par mon regard. On a les mêmes yeux. Au début, j'étais nerveuse, ça faisait 24 ans que je ne l'avais pas vu. Et lui aussi était sur ses gardes au début. Puis dès qu'il m'a dit que j'avais ses yeux, ç'a coulé en douce. Il m'a raconté son histoire de vie. J'ai aussi rencontré mes grands-parents paternels à Noël dernier. Ça s'est super bien passé. Ça fait maintenant un an que je l'ai retrouvé et on rattrape le temps perdu. On a un bon lien et j'envisage d'aller vivre avec lui », conclut-elle.

Des ados de la DPJ se racontent en chanson en 1980

Des adolescents de la DPJ expriment dans leurs mots ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent, dans un texte très touchant mis en chanson.

Atelier 3

Message

Pourquoi perdre son temps à haïr quand on a si peu de temps pour aimer. Présentement tout va bien mais demain à quoi s'attendre? Qui serons-nous? Que deviendrons-nous, si nous sommes seuls à parcourir notre chemin. Si nous voulons devenir heureux, il faudra nous changer nous-mêmes ainsi que les gens du monde.

LES DÉLAISSÉS

(air: Les portes du pénitencier)

Les Portes du Service Social
Bientôt vont se refermer
Et c'est là que je commencerai à vivre
Car je n'ai pas encore fait

- 1-

Pour moi ma mère m'est inconnue
Elle m'a laissé tomber
Mon père m'est lui aussi inconnu
Je n'ai pu les aimer
À vie je suis handicapée
Pourquoi m'ont-ils laissée?
O toi ma mère qui m'a mise au monde
Demain tu peux revenir

-2-

Vous tous parents écoutez-moi bien
Ne laissez JAMAIS vos enfants
Seuls dans la vie, perdus dans ce monde
Ils n'iront jamais bien loin
Toi ma mère qui m'a mise au monde
Pourquoi m'as-tu laissée?
Je veux savoir la vérité?
Je n'ai que trop pleuré.

Nos bâtisseurs.es



1977 à 1982

Gilbert Giroux
Président



1982 à 1986

Georgette Carpentier
Présidente



1986 à 1991

Ginette Tétreault
Présidente



1991 à 2008

Huguette Blais Thériault.
Présidente

À partir de 2004, elle est aussi directrice générale.



2008 à 2011

Véronique Dubé
Présidente

Huguette Blais, directrice générale (2008 à 2010)
Luc Drapeau, directeur général (2010 à 2011)



2011 à 2016

Jacinthe Boucher
Présidente

Luc Drapeau, directeur général (2011 à 2012)
France Beaudry, directrice générale (2012-2013)
Jérôme Dumont, directeur général (2013 à 2015)
François Garon, directeur général (2015 à 2017)



2016 à 2023

Geneviève Rioux
Présidente

François Garon, directeur général (2015 à 2017)



2023 à 2024

Mélanie Gagnon
Présidente par intérim,
Présidente

Tranche de vie d'une famille d'accueil depuis 1976

48 ans à accueillir les enfants dans leur cœur et sous leur toit



Pierrette et André Boisvert, famille d'accueil pour
près de 500 enfants

Région : Mauricie-Centre-du-Québec

1 enfant biologique, 1 enfant adoptée et 8 enfants DPJ
Type de ressource : RTF

« Plus jeune, j'espérais trouver un partenaire de vie qui allait être capable d'être famille d'accueil parce que je voulais redonner la chance que j'ai eue. »



Pierrette et André sont des septuagénaires.

Ils étaient un tout jeune couple dans le début de la vingtaine lorsqu'ils ont décidé de devenir famille d'accueil. Ils ont également eu une fille biologique en 1975 et en ont adopté une autre en 1987. Encore aujourd'hui, ils ouvrent leur foyer à ces enfants dont les parents ne sont pas en mesure de prendre soin. Ils en ont actuellement 8 à la maison. « C'est comme si j'étais en vacances! J'ai l'habitude d'en avoir 10 ou 11 », lance Pierrette qui se dit heureuse d'avoir pu donner du bon temps et de l'amour à tous ces enfants qui ont habité chez elle parfois quelques jours et parfois plusieurs années.

Pourquoi êtes-vous devenue famille d'accueil

Pierrette est elle-même une enfant de famille d'accueil. Elle ne connaît pas ses parents biologiques. « À l'âge de 16 mois, j'ai été placée chez des parents merveilleux Laura et Lucien, qui avaient 56 et 57 ans. Je suis toujours restée avec eux. Je les ai même gardés avec moi quand ils ont été plus âgés. Ils faisaient partie de ma famille d'accueil. », raconte-t-elle.

Cette femme au cœur si grand pour y accueillir autant de gens n'a pas eu une vie toujours facile. À l'âge de 27 ans, elle a bien failli mourir. « J'ai été opérée et j'ai fait un arrêt respiratoire et

rénal. J'ai vu mes enfants et mon mari qui me tenaient les mains. J'ai vu le couloir blanc et j'ai vu mon père décédé qui m'a dit que j'avais encore des choses à faire sur terre. Je suis revenue dans mon corps et cette expérience m'a guidée toute ma vie. »

Pierrette a également pris soin de sa mère qui était devenue invalide. Elle est très reconnaissante envers son mari qui a toujours été là pour accueillir et prendre soin des parents d'accueil de Pierrette.

Le 1er enfant accueilli : un cœur blessé

Pierrette a accueilli un premier garçon âgé de 16 ans. Elle était sa 3e famille d'accueil et il n'avait pas de contact avec sa famille biologique. « Il n'aimait pas l'école et il était très colérique. Il avait des grandes blessures émotives dans son cœur. À la longue, j'ai réussi. Il voulait quitter l'école. Je lui ai trouvé un travail. Il a habité chez nous jusqu'à l'âge de 27 ans », se souvient-elle.

Un enfant au potentiel brimé

Elle raconte aussi l'arrivée d'une jeune fille de 15 ans, en 1982. Elle subissait de l'intimidation. Elle fréquentait une école pour les enfants avec des difficultés d'apprentissage, mais ils l'avaient mal évaluée. Pierrette a toutefois décelé le potentiel de la jeune fille et s'est battue pour la changer de groupe. La jeune fille a fait son secondaire 3 et 4 puis son cours d'infirmière auxiliaire. Elle est restée chez Pierrette et André jusqu'à l'âge de 21 ans. Elle a toutefois rencontré un garçon avec qui elle a consommé de la cocaïne. Pierrette est toujours en contact avec elle. Elle dit qu'elle a un réel talent pour faire rire au point où elle ferait même rire un mort!

Être la 49e famille d'accueil d'un enfant

Il y a aussi la petite Sophie qui est arrivée chez Pierrette à l'âge de 11 ans. C'était sa 49e famille d'accueil! Elle changeait si souvent d'école qu'elle ne pouvait pas réussir. Pierrette l'a aidée du mieux qu'elle a pu.

Finalement, Sophie s'est rendue jusqu'à l'université. Pierrette et son mari lui ont même acheté une petite voiture usagée pour ses déplacements scolaires. Aujourd'hui, Sophie est directrice d'école, a deux enfants et elle passe voir sa famille d'accueil quelques fois par année dont à Noël. (*Sophie est un prénom fictif pour protéger la confidentialité).

D'hier à aujourd'hui

Pierrette et son mari sont des témoins privilégiés de l'évolution des conditions et de la reconnaissance du rôle des familles d'accueil. « Avant, dans le temps, on a commencé à la vieille école. Les enfants arrachaient les cadrages. Quand tu as été habitué à toutes sortes de violence, ton comportement est affecté », témoigne Pierrette.

Des jeunes plus éclopés qu'avant? Non!

« Aujourd'hui, les enfants mettent beaucoup de mots sur ce qu'ils vivent, mais je trouve que ça s'équivalait pas mal. J'ai toujours eu des gros cas.

Chose certaine, il a fallu que j'aie dans mon cœur pour être une famille d'accueil, car on aurait fermé il y a longtemps! »

confie Pierrette

Elle retire beaucoup de positif de son rôle de famille d'accueil, car donner au suivant c'est important et gratifiant pour elle. « Le jeune le ressent quand on l'aime. Ça se sentait chez nous. Un des enfants qu'on a accueillis fuguait toujours de ses familles d'accueil. Il en avait eu cinq avant nous. Mais il n'a jamais fugué de chez nous. Il m'a dit que c'est parce qu'il se sentait chez lui », raconte-t-elle.

Message aux nouvelles familles d'accueil

Aux nouvelles familles d'accueil, elle leur dit de « ramasser de l'amour en masse, de la patience et de la tolérance », car ces enfants en ont besoin. Le renforcement positif est très important, le moindre petit effort fait doit être récompensé.



« Il ne faut pas tout voir comme un drame. Si un enfant cache de la nourriture, c'est normal s'il en a manqué. Il ne faut pas montrer aux jeunes qu'ils t'impressionnent, sinon tu vas en voir de toutes les couleurs! L'important, c'est de rester soi-même. Être famille d'accueil, ce n'est pas une job. Il faut que tu aies ça en dedans de toi. Il faut être capable d'accueillir et d'aimer un enfant qui n'est pas à toi tout en acceptant les parents biologiques tels qu'ils sont, car il y a toujours une blessure qui se cache derrière la drogue ou l'alcool. Souvent, ils répètent le même schéma qu'ils ont vécu. »

Congrès 1980

chantons en chœur!

Hénédine Dallaire propose une chanson thème au congrès sur l'air de « Une boîte à chansons » de Georges D'Or. Nous reproduisons ici le texte tel qu'il avait été publié dans l'Inform'Accueil.

Sur l'air d'une boîte à chanson

Un enfant

Pour un petit enfant
Ce qui est important
C'est. son proche entourage
Le sourire de sa mère
Et la voix de son père
Regarder leurs visages
De se blottir contre leurs coeurs
Comme il est bon
Et de sentir
Qu'y a du bonheur dans la maison

Mais s'il est orphelin
Qui pourra en prendre soin
Il attend en silence
Si quelqu'un voudrait bien
L'accueillir chez les siens
Ce serait une chance
D'avoir enfin une maman
Et un papa
Qui chaque soir
Dans son p'tit lit le bordera

Si la vie vous sourit
Penser à ces petits
Ils sont notre espérance
Partageons avec eux
Rendons les plus heureux
Soulageons leurs souffrances
Tout ce que vous donnez
A l'un de ces petits
Sera écrit dans le grand livre
Du paradis.

Hénédine Dallaire

La reconnaissance du rôle des familles d'accueil : 50 ans de gains

En se regroupant, les familles d'accueil ont créé des liens, brisé l'isolement et augmenté la portée de leur voix. En unissant leurs forces, elles veillent à faire reconnaître à sa juste valeur leur rôle auprès des enfants. Nous faisons également un clin d'œil à nos bâtisseurs en associant leur nom aux gains faits sous leur présidence.

Bien que les dernières années de la FFARIQ soient mieux documentées, nous avons pu retrouver dans nos archives certains **gains clés** des 50 dernières années



Gilbert Giroux – 1977 à 1982

1978 – Maintien dans la famille naturelle

La Loi 24 établit l'orientation de travail « maintien dans la famille naturelle – placement à court terme ». Cette vocation sociale implique le développement de la tolérance de la famille d'accueil face à la famille naturelle. Quant à l'établissement, il devra exprimer les vrais besoins pour ne pas créer de fausses attentes et orienter rapidement les familles qui souhaiteraient adopter vers le bon service.

1982 – La FFAQ partage son expertise

La FFAQ est invitée par le ministère des Affaires sociales à participer à différentes tables de travail, notamment sur l'amélioration de la situation de l'enfant placé et celle de la famille d'accueil. Elle présente également un mémoire devant la Commission Charbonneau. Elle recommande que les besoins vitaux et fondamentaux des enfants soient pris en compte en premier lieu et que la famille d'accueil puisse prendre connaissance du dossier du tribunal.



Georgette Carpentier – 1982 à 1986

1984 – L'établissement doit établir un plan d'intervention

Adoption du règlement reconnaissant 3 catégories de familles d'accueil (régulière, spéciale et réadaptation). Il balise aussi l'accès aux services dispensés par les

familles et prévoit qu'un plan d'intervention doit être établi par l'établissement pour donner un outil de travail indispensable aux familles d'accueil. Il s'agit d'un outil que la FFAQ réclamait depuis longtemps.



Ginette Tétreault – 1986 à 1991

1991 – Uniformisation provinciale des conditions

Un nouveau contrat est signé. Parmi les gains, celui stipulant que toutes les familles d'accueil de la province pourront être traitées de la même façon et pourront toutes avoir les mêmes informations.



Huguette Blais – 1991 à 2008

1994 – Mise en place de l'outil de classification

À la suite des travaux du Comité Frontière, dont faisait partie la FFAQ, un outil d'évaluation des besoins des usagers (outil de classification) voit le jour afin d'uniformiser les primes versées aux familles d'accueil. Ce comité avait alors travaillé pendant 4 ans à établir un outil le plus juste et équitable possible.

2002 – Reconnaissance du sous-financement

Le Ministère reconnaît le sous-financement des familles d'accueil. Ainsi, un montant total de 13 M\$ est consenti d'une part pour augmenter de 2 \$ par jour la rétribution des familles d'accueil et d'autre part pour diminuer les ratios des intervenants aux ressources afin d'offrir un meilleur soutien et suivi aux familles.



2006 – Nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse

Une nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse est adoptée apportant comme principales modifications :

- Favoriser la continuité et la stabilité pour les enfants;
- Promouvoir la participation active de l'enfant et de ses parents aux décisions et aux choix des mesures qui les concernent;
- S'assurer du caractère exceptionnel de l'intervention d'autorité de l'État dans la vie des familles;
- Concilier la protection des enfants et le respect de la vie privée;
- Moderniser les processus judiciaires;
- Baliser le recours exceptionnel à l'hébergement dans une unité d'encadrement intensif.



Véronique Dubé – 2008 à 2011

2009 – Protection de la CSST

L'entrée en vigueur de la Loi 49 permet aux ressources de type familial et aux ressources intermédiaires de s'inscrire à la CSST. Selon l'entente collective, le Ministère en remboursera le coût.

2011 – Régie des rentes et RQAP

La Loi 49 rend obligatoire la cotisation des RTF-RI à la Régie des rentes du Québec et au Régime québécois d'allocation parentale. Ces cotisations seront compensées à environ 50 % par le Ministère.





Jacinthe Boucher – 2011 à 2016

2012 – La FFARIQ signe une 1re entente

Une 1re entente est signée sous l'entité FFARIQ après 2 ans et 3 mois de négociation. De multiples gains ont été faits en voici certains :

- Choix de l'arbitrage de grief suite à une mésentente;
- 60 % pour les frais fixes des dépenses de fonctionnement raisonnable;
- Établissement d'un mécanisme de révision de la classification dans une lettre d'entente;
- Augmentation du montant alloué par ressource pour la participation à la vie associative;
- Inscription de nouvelles responsabilités de l'établissement;
- Obligation de l'établissement de fournir gratuitement une copie du dossier personnel de la ressource lorsqu'elle en fait la demande;
- L'établissement ne peut obliger une ressource à faire le transport d'un usager si ce transport est de nature à diminuer la qualité des services offerts aux autres usagers.

2013 – Jurisprudence à l'avantage des familles d'accueil

Une première sentence arbitrale faisant jurisprudence est prononcée au Québec. Le sujet : le droit pour une famille d'accueil d'être accompagnée par un représentant de la FFARIQ lors de l'évaluation d'un signalement émis à son égard.

2013-2014 – Rétribution supplémentaire et droit de parole

Huit critères afin de déterminer l'éligibilité d'une ressource à une rétribution quotidienne supplémentaire lorsque les exigences de l'établissement en ce qui a trait aux services de soutien ou d'assistance sont supérieures à la normale sont élaborés dans le cadre de la Lettre d'entente no. 3.

D'autre part, un ajout est fait à la Clause remorque stipulant que lors de l'analyse de la demande de révision par la personne responsable, la ressource doit avoir l'occasion de lui présenter ses observations et peut être accompagnée par un représentant de son association.

2015 – Signature d'une entente axée sur la reconnaissance

La FFARIQ signe une entente de principe avec la partie patronale dans lesquelles la fédération a priorisé trois axes : la reconnaissance des ressources, la rééquilibrage de la relation ressources/établissements et la stabilité d'exercice.





Geneviève Rioux – 2016 à 2023

2015 à 2019 – Nouvelle structure : services, communication et gestion

De nombreux changements sont apportés dans le fonctionnement de la FFARIQ. Un sondage auprès des membres, dans le cadre d'une planification stratégique, mène entre autres à la création d'un comité d'embauche, un comité d'éthique, un comité finance et un comité mésentente/CLC. De nouveaux moyens de communication sont aussi mis en place comme la création de groupes Facebook privés par région. La FFARIQ bâtit sa notoriété et se positionne avec le slogan suivant : Défense. Bienveillance. Soutien – En mode 100 % humain. Puis, la FFARIQ innove en offrant un service de télémédecine gratuit pour ses membres ainsi que leur famille vivant sous leur toit, incluant les enfants qu'ils accueillent.

2017 – Les demandes de la FFARIQ influencent la nouvelle LPJ

Un mémoire de la FFARIQ déposé dans le cadre de la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse a une grande influence. Les gains suivants sont faits : favoriser la participation des familles d'accueil au processus judiciaire, à la prise de décision concernant le transfert d'une enfant d'un milieu de vie à un autre et à la révision de la situation d'un enfant. La ministre déléguée à la réadaptation et à la protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charbonneau, avait alors exprimé sa joie de voir ce projet de loi adopté, soulignant au passage que les familles d'accueil auront un impact bénéfique sur la protection des jeunes de par leur point de vue et leur implication.

Le droit à la préservation de l'identité culturelle de l'enfant est également balisé par cette loi, assurant ainsi à un enfant issu des peuples des Premières Nations à être placé dans une famille de sa communauté d'abord.

2019 – Des établissements trop curieux!

La FFARIQ dénonce l'utilisation, par le CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec d'un questionnaire visant à évaluer les habitudes sexuelles des postulants Banque Mixte. Des questions extrêmement intrusives sont ainsi adressées sans aucun motif valable aux postulants. Une sortie dans les médias aura été nécessaire pour faire réagir le ministre Lionel Carmant.



2020 – Dépôt d'un mémoire pour le bien-être des enfants

La FFARIQ est invitée à s'exprimer dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent). Elle dépose donc un mémoire et en fait la présentation devant la Commission.

2021 – Publication du rapport de la Commission Laurent

La Commission Laurent publie son rapport. La FFARIQ est très satisfaite de constater que plusieurs de ses recommandations ont été prises en compte dont une meilleure collaboration avec les établissements, la création d'une charte des droits de l'enfant et la création d'un poste de commissaire au bien-être et aux droits des enfants indépendant, l'implication de l'enfant dans les décisions et l'accompagnement des jeunes de la DPJ dans leur transition vers la vie adulte.

2022 - LRR – une victoire pour vos droits à la négociation collective

La Cour supérieure donne raison à la FFARIQ indiquant que certains articles de la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (LRR) vont à l'encontre de la liberté d'association des ressources, un droit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. La FFARIQ revendiquait cette reconnaissance depuis plusieurs années. C'est donc avec un profond soulagement qu'elle a accueilli cette décision de l'honorable juge Éric Hardy.

2022 – La FFARIQ consultée sur la modification de LPJ

La FFARIQ est également invitée à participer aux consultations de la Commission de la santé et des services sociaux sur le projet de loi 15 qui modifiera la Loi sur la protection de la jeunesse.

2023 – Des orientations claires pour les PFAP

Le Ministère émet ses orientations pour postulant à titre de famille d'accueil de proximité (PFAP). La FFARIQ revendiquait le droit pour ces familles de pouvoir bénéficier, comme tout autre type de famille d'accueil, du soutien nécessaire pour exercer leur rôle. Les PFAP sont souvent aux prises avec des évaluations qui traînent en longueur.

2023 – Groupe de travail sur la formation initiale des familles d'accueil

La FFARIQ entame sa participation au Groupe de travail sur la formation initiale des parents d'accueil en protection de la jeunesse, ce qui constitue un début de réponse à ses demandes répétées de mieux préparer les familles d'accueil à jouer leur rôle.



Mélanie Gagnon – 2024 à aujourd'hui

2024 – Mémoire sur la création du poste de Commissaire

À la suite de la création d'un poste de commissaire au bien-être et aux droits des enfants, la FFARIQ dépose un mémoire à l'Assemblée nationale contenant ses recommandations.

2024 – Performance organisationnelle et agilité

Une nouvelle planification stratégique est mise en application autour de la performance organisationnelle afin d'augmenter l'agilité de la FFARIQ. Plusieurs leviers sont mis en place : structure, management, culture de l'entreprise, contrôle de la gestion.

2024 – Somme globale exceptionnelle

Une entente est enfin conclue avec le Ministère concernant la Somme globale exceptionnelle qui vient rétablir un équilibre dans la rétribution des familles d'accueil. Ainsi, les familles recevront les compensations monétaires auxquelles elles ont droit.



LA RÉTRIBUTION AU FIL DES ANS

Rétributions 1969 à 1980

Taux accordés aux familles d'accueil en 1969 :

de 0 à 9 ans \$ 1.65
de 10 à 15 ans \$ 2.00
de 16 et 18 ans \$22.30

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	oct. '80
de 0 à 4 ans	\$2.50	\$3.00	\$3.35	\$3.60	\$4.50	\$4.70	\$4.85	\$5.33
de 5 à 11 ans	\$2.85	\$3.40	\$3.80	\$4.10	\$5.50	\$5.75	\$5.95	\$6.54
de 12 à 15 ans	\$3.50	\$4.20	\$4.65	\$5.05	\$6.50	\$6.85	\$7.00	\$7.70
de 16 et 17 ans	\$4.00	\$4.80	\$5.35	\$5.80	\$7.50	\$7.90	\$8.10	\$8.91

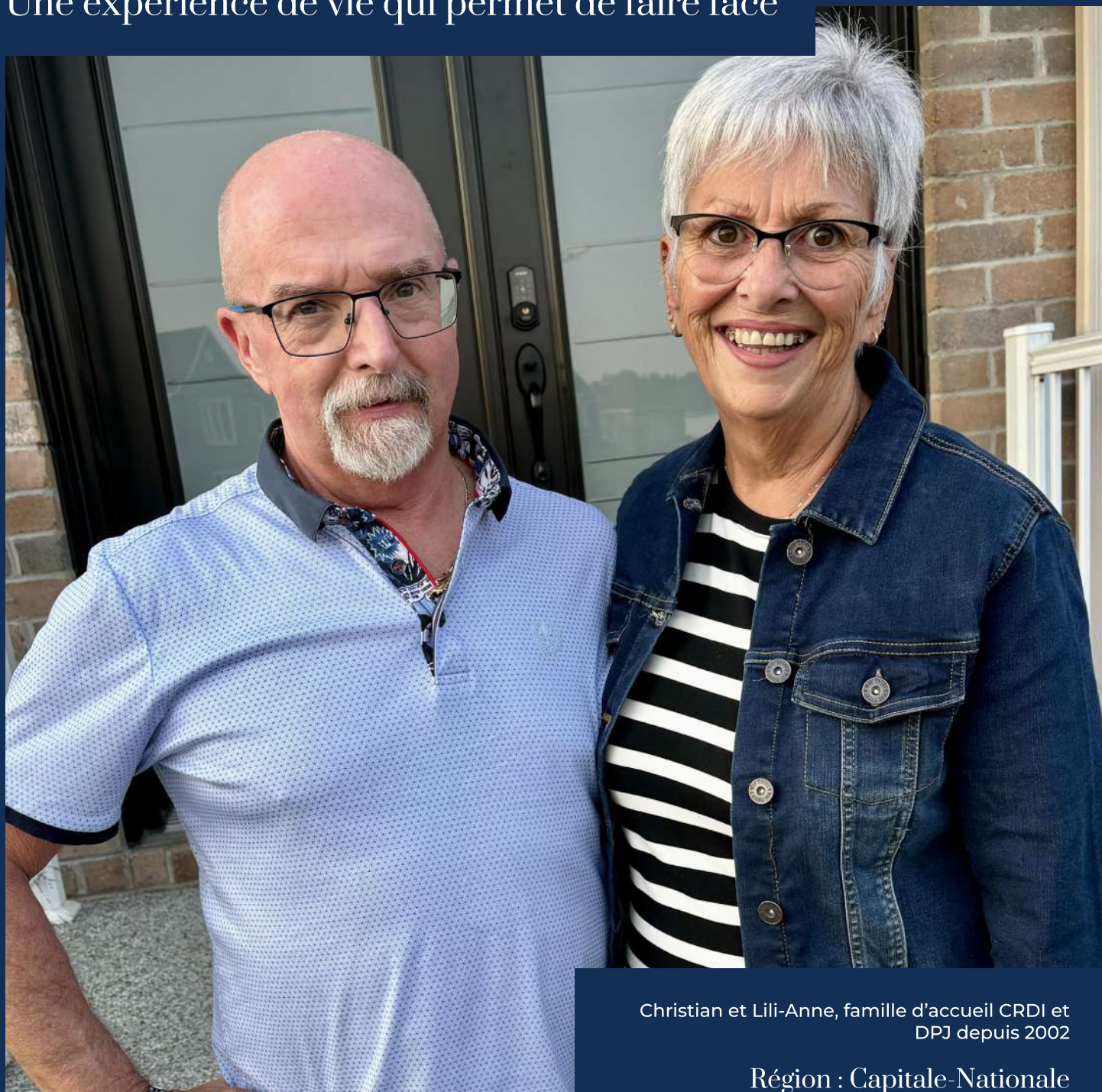
Rétributions 2015 à 2020

	Du 2015-04-01 au 2016-03-31	Du 2016-04-01 au 2017-03-31	Du 2017-04-01 au 2018-03-31	Du 2018-04-01 au 2019-04-01	Du 2019-04-02 au 2020-03-31
Niveau de services 1	34.88\$	35.39\$	36.01\$	36.74\$	37.67\$
Niveau de services 2	43.60\$	44.24\$	45.01\$	45.92\$	47.08\$
Niveau de services 3	52.31\$	53.09\$	54.02\$	55.10\$	56.50\$
Niveau de services 4	61.03\$	61.94\$	63.02\$	64.29\$	65.91\$
Niveau de services 5	69.74\$	70.78\$	72.02\$	73.47\$	75.33\$
Niveau de services 6	78.47\$	79.63\$	81.03\$	82.65\$	84.75\$



Tranche de vie d'une famille d'accueil CRDI et DPJ

Une expérience de vie qui permet de faire face



Christian et Lili-Anne, famille d'accueil CRDI et
DPJ depuis 2002

Région : Capitale-Nationale

4 enfants biologiques maintenant adultes
1 enfant et 1 adulte en CRDI et 3 enfants DPJ présentement
Type de ressource : CRDI et RTF

« On n'a jamais eu la prétention d'être la famille parfaite, mais on fait de notre mieux. »

Christian Tremblay et Lili-Anne Cyr ont tous les deux fait carrière dans le domaine de la santé, en réadaptation. Sensibilisés à la situation des personnes vivant avec une déficience (le frère de Lili-Anne vit avec un handicap), ils ont voulu faire de la place dans leur famille pour ces enfants délaissés parce que différents.

C'est ainsi que la famille (ils ont encore deux enfants biologiques à la maison) a vendu sa maison pour en faire construire une autre en fonction des normes de la DPJ. Ils ont entamé les démarches pour devenir famille d'accueil. En août, ils emménageaient dans leur nouvelle maison et en janvier 2002, ils accueillaient leur premier enfant. « Ça n'a jamais été une confrontation pour nos enfants. C'est une réalité qu'ils connaissaient grâce au contact avec leur oncle. Aujourd'hui, ils viennent garder et nos petites-filles aussi nous donnent un coup de main », raconte Christian.

En tout, ils ont pris sous leurs ailes 12 enfants en CRDI et 9 en DPJ. Aujourd'hui, ils accueillent deux personnes CRDI soit 1 adulte et un adolescent ainsi que 3 enfants de la DPJ (7, 9 et 11 ans).

Un premier enfant : René

À l'époque, Christian et Lili-Anne ont été les premiers à se voir offrir le choix d'accueillir des enfants souffrant d'une déficience intellectuelle ou d'un trouble de santé mentale. Leur expérience avec le frère de Lili-Anne leur a fait choisir la déficience intellectuelle.

René est arrivé chez eux à l'âge de 8 ans. Diagnostiqué avec un trouble du spectre de l'autisme avec déficience intellectuelle, il était placé dans une résidence du CRDI jusqu'à ce que sa mère biologique, qu'il voyait occasionnellement, demande un déplacement dans une famille d'accueil.

« Son arrivée s'est bien passée, se souvient Christian. Comme pour tous les enfants qu'on accueille, il y a des ajustements. Les enfants vont essayer de tester les limites. René était capable de verbaliser, mais certains apprentissages étaient plus difficiles, que ce soit pour écrire son nom ou attacher ses lacets. »

René était également épileptique. Heureusement, une opération pour installer un stimulateur du nerf vague lui a procuré une meilleure qualité de vie. (René est un prénom fictif pour la confidentialité)

Vincent : une histoire qui fait pleurer Christian

Quand on est famille d'accueil, on a beau savoir que les enfants ne sont que de passage, on s'y attache quand même. C'est avec des larmes dans la voix que Christian raconte l'histoire d'un petit bonhomme qu'ils ont accueilli alors qu'il avait 3 ans.

Ils l'ont gardé pendant 7 ans. « C'était un de nos cas lourds. Il est autiste. Il se frappait pour s'infliger des blessures. Nous avons réussi à établir une routine qui avait permis de calmer ses crises. Il se levait, s'assoit à table avec moi. On déjeunait puis on allait attendre l'autobus qui l'emmenait à l'école.

Et il y a eu la COVID. Les enfants handicapés ont été oubliés par le système. Il n'y avait plus rien pour eux et même après la COVID, la situation n'est jamais revenue à la normale. Avant, ils allaient à l'école cinq fois par semaine, maintenant, c'est seulement deux. Alors, Vincent a perdu sa routine, ses repères, son occasion de socialisation. Sa condition s'est détériorée. Quand il est retourné à l'école, il se frappait la tête sur les murs, le plancher. Ils ont été obligés de lui mettre un casque. Il avait les oreilles bleues, les yeux au beurre noir. »



Centre d'accueil

Se résigner à lâcher prise

Vincent a été mis à la porte de l'école. Il a donc été envoyé dans une institution scolaire plus spécialisée, mais ses comportements ont continué à se détériorer. « La situation est devenue telle qu'on passait nos journées, ma femme et moi, assis sur le divan pour l'empêcher de se frapper. Quand il prenait sa douche, on devait être deux pour nous assurer qu'il ne se frapperait pas. On a insisté pendant 2 ans pour qu'il puisse voir un pédopsychiatre. Puis, le 24 janvier 2024, notre petit bonhomme a été hospitalisé. Il a été sevré de ses médicaments. On allait le voir tous les jours. Après un mois, l'équipe de l'hôpital nous a rencontrés pour nous dire qu'il n'y a pas de diagnostic pour les problèmes de comportements du petit. Ça peut s'arrêter comme ça peut continuer », raconte Christian.

« On nous a donc suggéré de le placer dans un milieu plus adapté. Malheureusement, on n'était plus capable de l'aider. On s'est donc résigné à accepter le transfert. Depuis mars 2024, il demeure en centre jeunesse où on nous avait dit qu'il serait bien. C'est faux. La qualité de vie ne sera jamais comme dans une famille », continue Christian, des trémolos dans la voix.

Christian et Lili-Anne continuent à aller le voir deux fois par semaine. Ils sont encore des personnes significatives pour ce jeune homme qui ne connaît pas d'autre famille. « J'ai promis que tant et aussi longtemps que j'aurai la santé, j'irai le voir. Quand il nous voit, il est content et il fait moins de crises », confie Christian.

L'évolution depuis 22 ans

L'un des changements majeurs survenus depuis que Christian et Lili-Anne sont famille d'accueil est la réunion du CRDI et de la DPJ au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

« Quand le CRDI était indépendant, on avait des intervenants qui connaissaient très bien les usagers. Et l'utilisateur connaissait son intervenant. On a déjà eu la même intervenante pendant 21 ans, alors on travaillait donc main dans la main. Aujourd'hui, les intervenants connaissent très peu ou pas du tout l'utilisateur, entre autres parce qu'ils changent souvent de poste. C'est donc plus difficile d'avoir des solutions concrètes lorsqu'on fait face à un problème. Ça implique que les familles d'accueil doivent être plus autonomes », commente Christian.

Il raconte entre autres que lorsqu'il y a un problème à l'école, l'intervenant n'est plus en mesure de proposer des solutions concrètes et adaptées à l'enfant, car elle ne le connaît pas vraiment.

Une année, ce ne sont pas moins de quatre intervenantes de qualité différentes qui sont intervenues auprès de la famille, ce qui implique de recommencer chaque fois de zéro ou presque. « Nous, on a la chance d'avoir travaillé pendant 37 ans dans un centre hospitalier en réadaptation. On a acquis de l'expérience », souligne Christian.

CRDI et RTF : en quoi c'est différent?

La famille accueille aussi des enfants de la DPJ. Pour Christian, bien que les services soient différents, ce n'est pas plus compliqué d'accueillir un enfant DPJ qu'un enfant CRDI. Les problématiques sont différentes, mais le besoin d'amour et d'encadrement reste le même

« Parfois, quand les enfants arrivent par le centre jeunesse, ils n'ont pas de très belles expériences derrière eux. Ces enfants n'ont pas demandé à venir au monde. Ils n'ont pas non plus demandé à être placés. Certains cas sont tristes, comme celui d'une petite fille de 9 ans qu'on a accueillie. Elle avait dû être amputée d'une jambe à cause de la négligence qu'elle a subie de la part de ses parents », raconte Christian.

Continuer malgré tout

Christian et Lili-Anne n'envisagent même pas d'abandonner. Ils sont en quelque sorte **les porte-voix et les défenseurs des enfants** qu'on leur confie afin de s'assurer qu'ils soient bien accompagnés et qu'ils bénéficient des soins et de l'aide disponibles.

À travers toutes ces expériences difficiles, il y a aussi ces jeunes qui, bien qu'ils soient adultes et que la vie soit maintenant bonne pour eux, continuent de donner des nouvelles. Comme cette jeune femme qu'ils ont accueillie de l'âge de 14 à 18 ans. Elle en a maintenant 32 et elle vient de leur annoncer qu'elle est enceinte. Ou ce jeune homme qui passe les voir de temps en temps.

« On n'a jamais eu la prétention d'être la famille d'accueil parfaite. Il y a toujours place à l'amélioration, mais on fait notre possible. »

Une notoriété toujours croissante



La notoriété d'une organisation se construit entre autres sur une mission et des valeurs fortes, une expertise irréfutable, une communication fluide avec ses divers publics et une image soignée. Dès ses premières années d'existence, la FFAQ a veillé à construire et maintenir sa notoriété et, par le fait même, la reconnaissance des familles d'accueil.

Planification stratégique

En 2019, un exercice de planification stratégique donne une vision à l'organisation, basée sur quatre grands piliers. Cette planification sur 3 ans permet d'augmenter la notoriété de la FFARIQ auprès des diverses instances ainsi que la population et pour développer l'offre de service afin d'être encore plus près des familles d'accueil.

Un premier plan de communication marketing

Dans la foulée de la planification stratégique, un premier plan de communication marketing est adopté. Il donne un plan de match pour les trois prochaines années soit faire connaître la FFARIQ auprès des familles d'accueil, démystifier les mauvaises perceptions de la population et asseoir le positionnement distinctif de la marque : Défense Bienveillance Soutien – en mode 100 % humain.

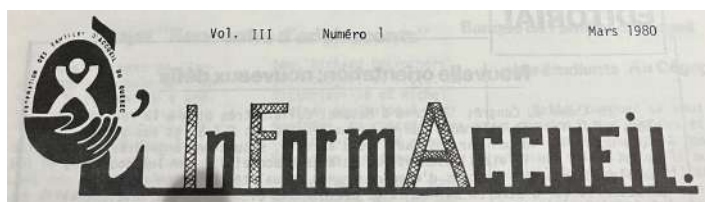
Ces bonnes pratiques de mise en valeur des familles d'accueil font, encore aujourd'hui, partie des priorités de l'organisation.

En 2023, une seconde planification stratégique établit les grandes priorités à la FFARIQ. Trois grands chantiers sont ciblés : s'adapter à la mouvance du système de services sociaux, trouver des solutions à la pénurie de familles d'accueil, restructurer l'organisme pour plus d'agilité.

L'Inform'Accueil : un magazine qui évolue avec la fédération

Février 1978, les familles d'accueil qui sont maintenant regroupées depuis 1974 en associations régionales et chapeautées par la Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ) se dotent d'un outil de communication : un magazine qui sera publié de 2 à 4 fois par année.

Celui-ci n'a pas de nom. Un concours est alors lancé auprès des familles d'accueil. Les gagnants sont monsieur et madame Jean-Louis Côté de Plessisville qui proposent un nom et un graphisme rassemblant les éléments fondamentaux de la publication soit Information et Famille d'accueil. C'est la naissance de l'InFormAccueil.





Le réputé Dr Chicoine dans l'InformAccueil

En avril 2015, le Dr Jean-François Chicoine, une sommité en pédiatrie au Québec, signe une chronique dans l'InformAccueil dans laquelle il revient sur quelques-unes des nombreuses questions qui ont été soulevées lors de son passage au congrès de la FFARIQ tenu en 2014.

Une publication toujours aussi pertinente

Au fil des décennies, l'Inform'Accueil change de look. Les contenus varient, on y trouve même pendant quelques années des jeux et des recettes. Toutefois, il reste toujours fidèle à sa mission d'informer et former les familles d'accueil.



Des campagnes provinciales de valorisation



Il fut une époque où le gouvernement du Québec investissait dans la valorisation des familles d'accueil, notamment en 1980 alors que le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, lance une campagne de messages radio et télé sous le thème Une famille d'accueil, un second chez-soi. La FFAQ avait collaboré à la préparation de cette campagne de valorisation.

En 1983, grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation, la FFAQ produit une vidéo pour informer et former les clientèles spécifiques et la population en général sur sa mission et ses services.

Les familles d'accueil dans les médias

Dresser la liste de toutes les mentions de la FFAQ, la FFARIQ et les familles d'accueil dans les médias québécois serait un exercice fastidieux! Toutefois, certains moments méritent ici d'être soulignés.



Les familles d'accueil à Claire Lamarche

Le 12 mai 1994, dans le cadre de l'Année internationale de la Famille, Claire Lamarche reçoit à son émission éponyme diffusée sur le réseau TVA plusieurs familles ainsi que de jeunes adultes ayant vécu en famille d'accueil. Ceux-ci parlent de leur vécu.

Article dans le Sélection du Reader's Digest

En juin 2000, des familles d'accueil participent à un article du Sélection du Reader's Digest ayant pour titre Enfants maltraités : d'un enfer à l'autre – Juges butés, intervenants passifs, placements à répétition, le remède est parfois pire que le mal.



Une ligne ouverte de 3 heures!

En 2011, Véronique Dubé, alors présidente de la FFARIQ, participe à une ligne ouverte d'une durée de 3 heures lors de laquelle de nombreuses personnes appellent pour féliciter les familles d'accueil. Des adultes ayant grandi en familles d'accueil témoignent également de leur expérience.

« Si j'étais ministre, comment aborderais-je les choses? »

Cette même année, dans le cadre de la Semaine des familles d'accueil, Mme Dubé participe à l'émission de radio L'après-midi porte conseil sur les ondes de Radio-Canada. En compagnie de Claire Chamberland ainsi que de Michèle Dionne, alors directrice de la protection de la jeunesse au Centre jeunesse de Montréal, elle répond à la question : Si j'étais ministre, comment aborderais-je les choses?

Chez Gigi et Guét

En juillet 2013, l'InformAccueil reproduit un article paru dans le journal Graffiti. On y fait la rencontre de Gigi et Guét, une famille d'accueil impliquée au sein du comité régional Gaspésie-Les Îles pendant de nombreuses années.

Ils sont des dizaines en Gaspésie à prendre soin, chez eux, d'enfants suivis par le Centre jeunesse ou de déficients intellectuels. Ils acceptent cette responsabilité 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Rencontres avec des familles d'accueil.

Chez « Gigi et Guét »

PASPÉBIAC - Un jour, en route vers Québec, Gisèle Gignac et Gaétan Lussier se sont arrêtés dans un restaurant avec les six enfants, alors sous leur garde, et leurs deux fils. « La serveuse nous a dit : "Vous avez donc une belle famille, vous vous ressemblez !" », raconte Mme Gignac en riant. Pourtant, « j'en avais un blond, un noir, une rousse... »

Mme Gignac n'a pas contredit la serveuse. « Pour moi, le temps où ils sont chez nous, ce sont mes enfants. » Il y a 20 ans que le couple héberge dans sa maison de Paspébiac des jeunes suivis par le Centre jeunesse.

Quand on leur a parlé du manque de familles d'accueil, Mme Gignac et M. Lussier ont répondu « présents » presque tout de suite. « Au départ, on aimait les enfants et on était très impliqués avec les jeunes, explique Mme Gignac. Le processus d'évaluation n'était pas terminé qu'il arrivait un jeune, puis deux », se souvient-elle. Il a fallu aménager de nouvelles chambres. Mme Gignac a laissé son emploi de secrétaire-réceptionniste. « C'est du 24/7 », dit-elle.

Aujourd'hui, cinq jeunes de 10 à 15 ans vivent chez les Gignac-Lussier. Comment sont-ils ? « Ce sont des enfants comme les autres,



Gisèle Gignac et Gaétan Lussier hébergent des enfants de la DJJ depuis 20 ans. Ils conservent précieusement les témoignages des jeunes dont ils ont pris soin.

sement les messages laissés par nous présenter sa fille. On devient tu n'as pas une grande protection.



La FFARIQ, une référence auprès des médias

En 2019-2020, la présidente de la FFARIQ, Geneviève Rioux, est très sollicitée par les médias. En plus de sa participation aux émissions Deux filles le matin et Zone franche, on recense dans les différents médias 127 articles et 400 mentions à la radio et la télé.

En 2021-2022, l'expertise de la FFARIQ est tout autant sollicitée. Certains dossiers chauds alimentent l'actualité : la Commission Laurent, la pénurie de familles d'accueil, la réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse et les consultations qui l'entourent.

Ainsi, plusieurs entrevues sont accordées dans les médias : ICI-Radio-Canada Télé, Téléjournal 22 heures, ICI Radio-Canada, Journal de Montréal, Journal de Québec, Le Soleil, Le Nouvelliste, La Tribune, Le Quotidien, Le Droit, La Voix de l'Est, etc.

Ghislaine et Patricia à l'émission 24-60

En 2017, Ghislaine Robitaille Pelletier, famille d'accueil, et sa fille d'accueil Patricia participent à l'émission 24-60 animée par Anne-Marie Dussault sur les ondes de Ici RDI, à laquelle témoigne également Josélito Michaud. L'émission traite d'engagement et de ce qui se passe quand on tend la main à l'autre.



Jean-Marie Lapointe, porte-parole

En 2019, la FFARIQ produit une série de vidéos dans lesquelles Jean-Marie Lapointe rencontre des familles d'accueil pour échanger sur leur quotidien et les défis qu'elles rencontrent. La présidente de la FFARIQ, Geneviève Rioux, participe également aux émissions Deux filles le matin et Zone franche.



L'évolution du logo



Le 1er logo (1978) de la Fédération des familles d'accueil du Québec est formé d'une main bleue représentant l'accueil, la main tendue vers un être défavorisé. Le X blanc symbolise l'enfant accueilli. La coquille jaune qui entoure l'enfant image la sécurité apportée à l'enfant accueilli.

Le 2e logo (2008) de la FFAQ représente un enfant dans des bras adultes. Sa forme globale représente un espace évolutif et un lieu d'encadrement éducationnel et parental où règnent des intérêts communs d'échange et de partage. Il met également en évidence le mouvement circulaire comme étant le parcours continu dans la recherche d'un partenariat volontaire et harmonieux. Le geste d'enlacement du parent avec l'enfant évoque l'action positive d'accueillir et d'offrir l'hospitalité, les soins ainsi que le soutien nécessaire pour l'épanouissement de l'enfant. Le choix des couleurs ocre et bourgogne inspire la chaleur et le bien-être dans un milieu réconfortant et sécuritaire.



En 2018, le logo est mis au goût du jour, notamment en changeant les couleurs. Il représente la bienveillance de l'adulte à l'égard de l'enfant qu'il a pris sous son aile. Ses couleurs douces, chaudes et enveloppantes, sont à l'image du quotidien des familles d'accueil. C'est aussi l'année où la FFARIQ adopte le positionnement de la marque Défense, bienveillance et soutien en mode 100 % humain.



**Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec**

**DÉFENSE,
BIENVEILLANCE
ET SOUTIEN**

en mode 100% humain!

Communiquer avec ses membres

Être près des familles d'accueil a toujours été au cœur des priorités. C'est ainsi qu'au fil des ans se sont ajoutés plusieurs moyens de les rejoindre, de les écouter et de les informer.

Groupes Facebook



En 2016, des groupes Facebook privés sont créés pour chacune des régions. En plus de permettre de communiquer rapidement des informations aux familles d'accueil, ces groupes permettent à celles-ci de communiquer entre elles, de se soutenir et de s'entraider, et ce, en toute confidentialité.

Sonder les membres

Un premier sondage officiel est envoyé aux familles d'accueil pour connaître leur niveau de satisfaction auprès des établissements et de la FFARIQ dans le but de s'ajuster, d'améliorer les services et l'information.

Faire d'une contrainte une opportunité

En 2020, le monde arrête de tourner! La COVID oblige à faire les choses autrement. La FFARIQ ne peut concevoir de ne pas réunir ses familles d'accueil pour son rendez-vous annuel. Elle tient donc son congrès en ligne sous le thème Près de vous partout.

Le succès est tel qu'en 2021, le congrès est offert en mode hybride. Ainsi, les familles d'accueil peuvent choisir le mode de participation qui convient le mieux à leur réalité.

Un portail exclusif

Lors du congrès 2021, la FFARIQ lance un portail exclusif dédié aux familles d'accueil. VotreEspace.ffariq.ca regroupe informations, formations, rediffusion de conférences inspirantes et instructives, dossier, références administratives, trucs et astuces ainsi que des suggestions de lecture et d'activités afin de les accompagner dans leur rôle auprès des enfants.

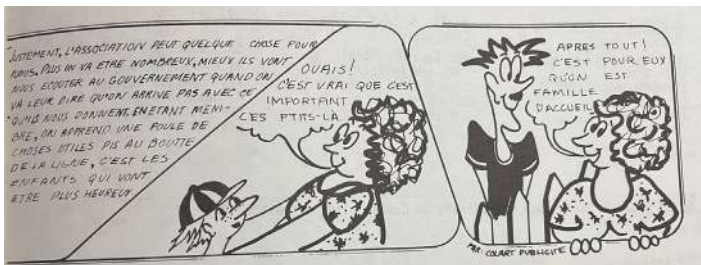


Petites trouvailles

Bien que nos énergies soient constamment tournées vers le soutien et la défense des familles d'accueil, nous avons quand même, pendant nos 50 années, pris le temps de nous amuser et de vivre des expériences plus légères, mais tout autant inspirantes! Voici quelques perles choisies parmi nos archives!

Juin 1979 – Adhérez!

Une bande dessinée est publiée dans l'InformAccueil pour rappeler l'importance d'être membre.



1980 – Voyage en France

Des familles d'accueil (Lucille Roy, Georgette Carpentier, Laurence Jacques et Noëlla Gamache) vont rencontrer leurs pairs en France grâce à un projet de stage mis en place par l'Office franco-québécois pour la jeunesse.



Elles y apprennent entre autres que les mères d'accueil en France se nomment des assistantes maternelles. En plus de la pension pour les besoins de l'enfant, elles reçoivent un salaire mensuel, ce qui différencie largement la motivation première comparativement à celle des familles d'accueil du Québec.

1980 – Parlez plus fort!

Albini Girouard, chef du service des Organismes bénévoles au ministère des Affaires sociales, participe à une causerie avec la FFAQ. Il mentionne alors : « Vous m'excuserez d'être un peu brutal et vous livrer un jugement ou peut-être une impression. Je dirais que la famille d'accueil ne parle pas assez fort et qu'elle n'est pas assez écoutée. »

1980 – Projet rencontre d'adolescents

Dans le cadre de l'année internationale de l'enfant et en collaboration avec des centres de services sociaux dans certaines régions du Québec, la FFAQ invite des adolescents en famille d'accueil à se rencontrer pendant une semaine. Ils échangent sur leur vécu, leurs besoins et leurs aspirations à travers des ateliers. Une vidéo intitulée Quelque part en attendant et deux documents sont produits à la suite de cette rencontre afin de sensibiliser l'entourage immédiat des enfants en famille d'accueil et la population en général.



Années 1980 – Moment de recueillement

Lors des congrès des années 1980, une messe était célébrée le dimanche, par l'abbé Christian Beaulieu.

1993 – Formation au collégial pour les familles d'accueil

Un programme d'attestation d'études collégiales en techniques d'accueil est mis sur pied puis est révisé quelques années plus tard par un consortium de 14 collèges. Huguette Blais, présidente et directrice générales de la FFAQ, prend part au processus.

1997 – Moyens de tuer une association...

Les lecteurs de l'InformAccueil se voient rappeler, par une page dans leur magazine, l'importance de s'impliquer dans son association. Sous le couvert de l'humour, un brin pince-sans-rire, on énumère comment tuer son association et on appose, juste à côté, un texte fort inspirant sur le travail d'équipe des oies blanches.

Réflexion

MOYENS DE TUER UNE ASSOCIATION

**N'assistez pas aux réunions.
Si par hasard vous y venez, arrivez trop tard.**



**Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
N'acceptez jamais de postes, c'est plus facile de critiquer
que de réaliser.**



**Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre d'un comité et si
vous en faites partie, ne faites jamais de suggestions.**



**Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais
quand d'autres membres retroussent leurs manches et
donnent leur temps de tout coeur, plaignez-vous que
l'association est conduite par une clique.**



**Ne contribuez pas aux activités de financement parce
qu'elles demandent trop de votre temps.**



Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.



**Gardez-vous bien de prendre connaissance des
publications ou bulletins personnels qui vous parviennent.**

2002 – Une famille d'accueil pour moi c'est...

Un concours de dessin est lancé. Les enfants en famille d'accueil doivent dessiner ce que représente leur famille d'accueil pour eux. Trois œuvres sont choisies pour être reproduites sur des cartes qui sont vendues auprès de la population.



Mylène - 16 ans de St-Lin des Laurentides - La Famille

2006 – La FFAQ en tournée!

Une mégatournée est menée à travers le Québec afin de présenter aux familles d'accueil une formation sur la théorie de l'attachement avec trois sommités dans le domaine : Dr Gilles Fortin, Dr Yvon Gauthier et Dre Gloria Jeliu. Ils ont notamment créé en 1994 la clinique de l'attachement du Centre jeunesse de Montréal où ils ont, conjointement, évalué plus de 500 enfants entre 1994 et 2006.



Là
pour vous
et vos enfants

www.ffariq.ca
FFARIQ – 50 ans

8400, boul. Henri-Bourassa, bureau A-212,
Québec (Québec) G1G 4E2

1350, rue Royale, bureau 300
Trois-Rivières, QC, G9A 4J4



**Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec**

50
ans